

Sauvons la Nature, préservons la biodiversité

Numéro 12

Automne 2018



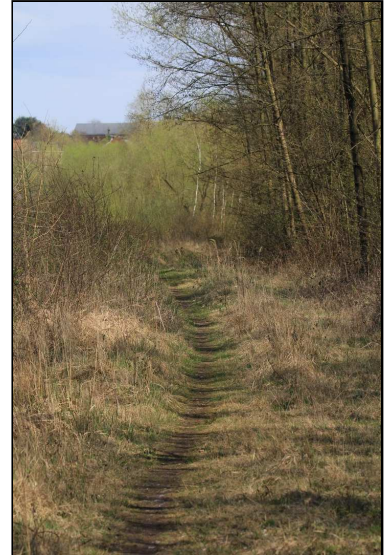
Val d'Heure

Revue périodique



SOMMAIRE

- ❖ L'asbl « Val d'Heure » - Quoi de neuf ?
- ❖ Editorial
- ❖ Nouvelles du Comité de Gestion
- ❖ Un peu d'histoire – épisode 2
- ❖ Un peu de géologie – épisode 2
- ❖ La Biodiversité, c'est quoi exactement ?
- ❖ Un ragondin dans la Réserve
- ❖ Importance écologique du bois mort
- ❖ Impact d'une Réserve Naturelle sur son quartier environnant
- ❖ Apprenons à reconnaître quelques insectes
- ❖ L'asbl Val d'Heure – Informations pratiques



Collaborations à la brochure :

Evelyne KIEVIT, Jean-Pierre COQLET, Etienne DAYEZ, Florence HECQ, Marie CAMBIER et Philippe HECQ

L'ASBL « VAL D'HEURE » - QUOI DE NEUF ?

L'association a pour but de protéger l'existence du patrimoine naturel situé le long de la Basse Vallée de l'Eau d'Heure dans les derniers kilomètres avant son confluent avec la Sambre. Ses statuts prévoient que ce « patrimoine naturel soit conservé et réhabilité, qu'il soit accessible au public sans pour autant altérer sa valeur et qu'il serve aussi d'instrument « didactique ».

Un **Comité de Gestion**, composé de représentants de l'asbl, de Natagora, de Sagrex, de la Ville de Charleroi, de Naturalistes, permet une gestion dynamique et efficace de cette réserve. Deux conservateurs compétents et attentifs au maintien d'une bonne biodiversité ont rejoint ce Comité. Ils lui apportent une aide précieuse.

Concrètement, depuis la création effective de la **Réserve Naturelle du « Brun Chêne » (RNBC)** en 2014 (16,5 hectares), des opérations de maintenance ont été axées les premières années sur l'élimination d'un maximum de déchets et de plantes invasives, ainsi que sur la sauvegarde des marres à batraciens. Actuellement ces maintenances s'orientent sur l'aménagement de sentiers de balade et sur les inventaires flore-faune. Ces inventaires sont encodés dans « **Observations.be** » de la base de données Natagora.

Un circuit didactique est à l'étude. Les matinées de maintenance se poursuivent à un bon rythme, des visites sont régulièrement organisées. Les bénévoles y sont toujours nombreux et fidèles. Concernant les travaux de maintenance, l'asbl soutient le Comité de Gestion notamment par le biais de moyens matériels adéquats : pioches, pelles, tronçonneuses, débroussailleuses, etc.

EDITORIAL

« Sauvons la nature », près de chez nous est plus que jamais notre préoccupation majeure. Malgré une prise de conscience générale sur la nécessité de préserver notre environnement et de maintenir une biodiversité optimale, les constats restent alarmants, notamment en raison de la pression permanente et toujours croissante de l'homme sur les milieux naturels.

Etudier et admirer ne suffisent pas ! Il faut agir, se mobiliser, se donner des moyens et consacrer de son temps.

Car actuellement, au-delà de la disparition avérée de nombreuses espèces depuis des années déjà, les scientifiques et les naturalistes font maintenant état d'une diminution majeure de la biomasse générale. De quoi s'agit-il exactement ?

C'est l'effondrement massif des populations, en premier lieu celles des insectes « communs ». Il suffit pour le comprendre et s'en convaincre de remonter dans le temps – une dizaine d'années seulement suffisent – pour se remémorer l'état des pare-brise de nos voitures qui, à l'époque, étaient rapidement constellés d'insectes écrasés au printemps et en été. La concentration de ceux-ci était telle qu'il fallait régulièrement recourir à la raclette pour le nettoyer. De nos jours, un petit coup de lave-glace de temps en temps, suffit généralement.

Jusqu'à présent, on s'intéressait aux espèces rares ou menacées. On s'est fort peu « penché » sur les espèces communes et leur quantité. Leur nombre et leur biomasse (leur abondance) n'ont pas fait partie des préoccupations faute de vision globale.

A ce propos, dans quelques régions, les premières analyses disponibles montrent une diminution spectaculaire de la biomasse globale des insectes, 70 à 80 % en à peine 25 à 30 ans !

Non seulement il faudrait élargir ces analyses à d'autres régions, mais aussi pouvoir corrélér ces études avec toute une série de paramètres comme les pratiques agricoles, l'évolution des paysages, l'occupation du sol, les changements climatiques, ...

Plus préoccupant encore, ces constats semblent indiquer que le nombre de zones protégées créées, et surtout leur taille ou leur superficie, reste insuffisant face aux pressions anthropiques, à l'extension des terres agricoles et des zones urbanisées.

S'il y a moins d'insectes, n'oublions pas aussi que parallèlement les populations d'oiseaux qui s'en nourrissent, diminuent également ou disparaissent.

Protéger les espèces menacées et les espaces naturels reste primordial. C'est notre première démarche. Mais prenons conscience de la nécessité d'aller bien au-delà et de repenser notre relation avec la Nature afin de préserver un écosystème viable pour nous et surtout pour nos générations futures.

Philippe Hecq
Président de l'asbl Val d'Heure

NOUVELLES DU COMITE DE GESTION

Je profite de la publication de cette revue pour vous expliquer plus en détail le rôle du comité de gestion au sein de notre réserve. Pour rappel, ce comité rassemble une petite dizaine de personnes totalement bénévoles soutenues par l'asbl Val d'heure, Natagora, la société Sagrex (propriétaire du site) ainsi que la ville de Charleroi.

La mise sur pied du projet de réserve s'étant faite sous l'impulsion de l'asbl Val d'Heure, c'est naturellement que trois représentants de l'asbl se sont investis activement dans ce comité. Pour ne pas les citer : Philippe Hecq (Président de l'asbl), Jean-Pierre Dandois (Trésorier), moi-même (Administrateur). Ils sont magnifiquement soutenus par les deux conservateurs Jean-Pierre et Eveline Coqlet-

Kievit qui œuvrent sans compter pour le développement de la réserve et commentent de nombreuses promenades nature sur le site. Daniel Lefèvre (assisté de Pascale Somville) assure le rôle de secrétaire lors des différentes réunions afin de synthétiser les décisions prises et les objectifs à suivre. Vincent Swinnen nous apporte l'appui et les connaissances de Natagora ainsi que le partage d'expérience avec les autres réserves. Hervé Gruchala et Sophie Vandeveldt représentent la régionale Natagora. Nous avons récemment accueilli Andrée Dedeur, guide nature. Nous sommes également en contact régulier avec Sagrex et la Ville de Charleroi.

Le comité de gestion peut compter sur une quinzaine de bénévoles réguliers pour les gestions mensuelles sur site. Nous les remercions encore !

Saison après saison, le comité de gestion s'efforce d'établir des priorités afin de pérenniser et développer ce site exceptionnel. Si dans un premier temps la priorité principale a été de limiter fortement le développement des espèces invasives et de nettoyer le site, nous pouvons dès à présent œuvrer au développement des itinéraires de découverte ainsi qu'au balisage des sentiers. Un premier panneau didactique



a été installé cet automne, un beau point de départ pour susciter l'intérêt de notre réserve ! Un autre objectif essentiel est le recensement de toutes les espèces (faune et flore) présents dans notre réserve ainsi que répertorier les aspects géologiques du site. Également un grand merci à toutes les personnes qui contribuent à cet inventaire !

Merci aussi à vous, sympathisant de la réserve, pour votre soutien permanent !

*Etienne Dayez
Président du comité de gestion.*

**AVEC L'AIDE DE NATAGORA, LE SOUTIEN DE SAGREX ET DE LA VILLE
DE CHARLEROI**

**L'ASBL « VAL D'HEURE » CONTRIBUE A LA PRESERVATION
ET AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE DES 16 HA
DE LA RESERVE NATURELLE DU BRUN CHENE**

Un peu d'Histoire (2)

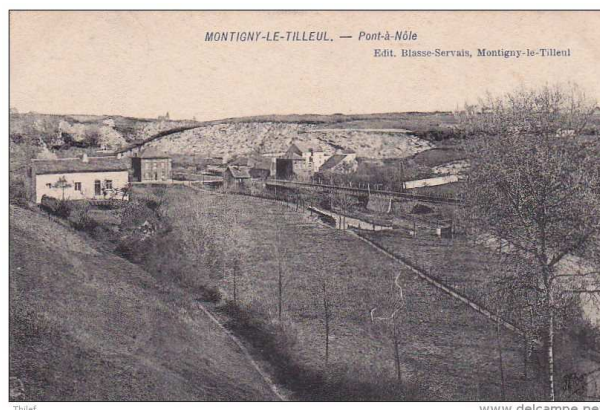
Un peu d'Histoire ... suite et fin provisoire

C'est au XXe siècle que l'exploitation des carrières nord et sud du Pont-à-Nôle connaît son apogée ... suivie de son rapide déclin.

Il reste cependant quelques témoins de ce passé industriel, encore bien visibles sous le viaduc du R3 et sur le territoire de la Réserve.

Comme vous l'aurez lu dans l'article « Un peu de géologie », le sous-sol de la moitié sud de Mont-sur-Marchienne est de nature calcaire.

Dès le début du XIXe siècle, des petites carrières furent creusées à différents endroits. Elles prirent le nom de « carrières de la commune ». La dénomination « rue des Carrières » donnée à une petite rue pas bien loin de la Réserve en rappelle l'existence.



Restée artisanale jusqu'au début du XXe siècle, l'exploitation prit un tour plus industriel vers les années 1930, quand Nestor Fauconnier convertit son moulin à farine en moulin à chaux, acheta le terrain de l'actuelle partie sud de la Réserve pour y exploiter la « pierre à chaux ». Il fera construire à ce moment les 2 fours à chaux dont les 3 arches sont toujours visibles à l'entrée du site. Une partie des matériaux provenait

de la briqueterie de Pont-à-Nôle (cheminée toujours bien dressée), l'intérieur étant tapissé de briques réfractaires.

Un peu plus tard, les Ets Dupuis vont entamer l'exploitation du rocher Lombot côté sud, entaillant de plus en plus l'ancien bois des Marlières. Ils extrairont également des calcaires (destinés aux fours à chaux ou transformés en concassés routiers) dans les deux carrières N et S de l'actuelle réserve.

Après la 2^e guerre mondiale, pour faire face à l'énorme demande de reconstruction, Dupuis



fait édifier les fours à chaux monumentaux, toujours debout à l'ouest de l'esplanade. En 1967 les carrières de porphyre de Quenast reprennent l'exploitation, suivies de carrières d'Opprebaix et de Mont-sur-Marchienne. Après fusion avec une autre société, celles-ci deviendront la société Gralex en 1985, jusqu'à la fermeture définitive en 1998, sous la pression de riverains. Le site passe dans le giron de Sagrex quelques années plus tard.

Les infrastructures de concassage et stockage, installées sur l'actuelle grande esplanade de la Réserve, ont été démantelées en 2005. Toujours propriété du carrier Sagrex, le site s'est progressivement enrichi en biodiversité au cours du temps, au point d'attirer l'attention de naturalistes et de l'asbl Val d'Heure qui a entamé des démarches pour faire classer le site en Réserve Naturelle, avec l'aide de l'asbl Natagora. Le 26 mars 2014 Sagrex et Natagora signent un bail emphytéotique de 27 ans. La Réserve Naturelle du Brun Chêne est née !!!



L'inauguration officielle a lieu le 25 juin 2014 en présence de représentants de la Ville de Charleroi, de Sagrex, de Natagora, de Val d'Heure et de la presse. Val d'Heure fêtera de plus « l'heureux avènement » le 5 octobre en organisant une visite guidée par plusieurs naturalistes et un généreux cocktail à la salle de l'Etoile à Mont-sur-Marchienne - Haies.

Avec l'aide de Natagora, un Comité de gestion se met en place dès septembre 2014, comprenant des représentants de Val d'Heure, de Natagora, de Sagrex, de la Ville de Charleroi et de naturalistes. Un premier « découpage » en 12 unités de gestion permet de cerner différents milieux afin d'en observer l'évolution et d'y intervenir de manière prudente. Par exemple, les mares ne font l'objet d'aucune intervention de mars à octobre, la période de reproduction des Calamites et Alytes étant particulièrement étendue.

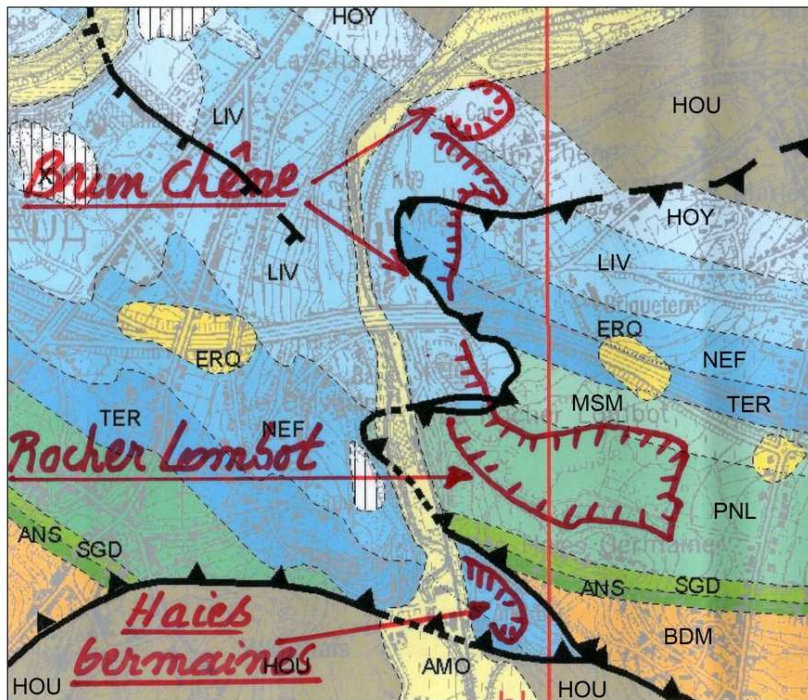
Des recensements de la faune et de la flore avaient déjà eu lieu il y a une bonne dizaine d'année, ils ont repris cet été 2018 et demanderont encore pas mal d'heures d'observation et de patience, avis aux amateurs !

Eveline KIEVIT
Co-conservateur

La Réserve Naturelle du Brun Chêne : un peu de géologie (épisode 2)

Nous avons vu que la RNBC se trouve sur le bord Est d'une écaille calcaire posée sur des terrains houillers.

Voyons cela d'un peu plus près sur la carte agrandie.



Les 3 sites SGIB (sites de grand intérêt biologique) se répartissent comme suit :

- au N : les 2 excavations de la Réserve du Brun Chêne (RNBC)
- plus bas : la carrière inondée (privée) du Rocher Lombot
- au S : la carrière (privée) des Haies Germaines en train de se boisier fortement.

Sur cette carte géologique, on peut identifier les diverses « couches » calcaires appelées formations par les géologues.

En bleu et vert, il y a les formations du Hoyoux (HOY), de Livois (LIV), de Neffe (NEF), de Terwagne (TER), de Mont-sur-Marchienne (MSM), du Pont-à-Nôle (PNL).

Ces couches calcaires portent les noms des localités où ces roches, très présentes, y ont été étudiées bien souvent pour la première fois. Deux formations rocheuses portent des noms de chez nous (MSM & PNL), liés aux abords de la Réserve du Brun Chêne.

Plus bas sur la carte, on trouve d'autres roches calcaires (SGD & ANS) ainsi qu'une zone de roches gréseuses dite du Bois des Mouches (BDM).

Important : au NE et au SW de la carte apparaissent enfin et en surface les terrains houillers (HOU) !

Ces roches « passent sous » toute la zone calcaire appelée « écaïlle ». C'est dans cette couche charbonneuse que les mineurs du 19ème siècle ont exploité le charbon faisant par la même occasion fortement progresser les connaissances géologiques du lieu.

Voyons à présent la coupe NS passant par la Réserve du Brun Chêne.

On y voit très bien le bord nord de cette « écaïlle calcaire » posée sur une strate plus sombre appelée formation de Chokier et située 100 à 200m sous la RNBC.

Dans cette écaïlle plus claire sur le schéma, on voit :

- 2 couches presque horizontales mais se redressant vers le nord constituées par les calcaires du Hoyoux et de Lives
- 3 couches presque verticales pointillées indiquant que l'érosion les a presque emportées

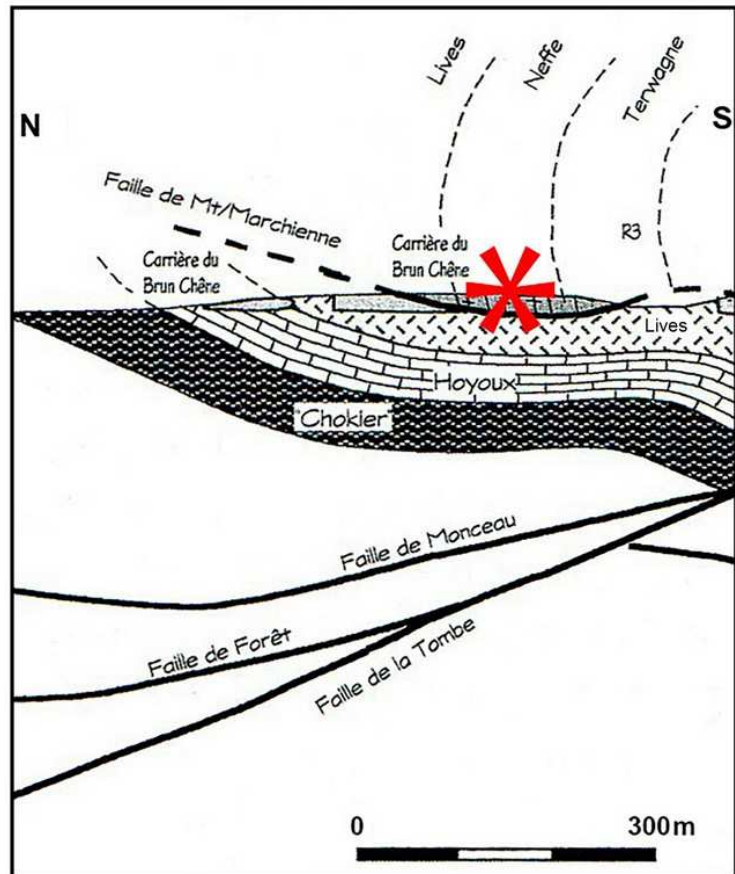
Toutes les roches calcaires de la RNBC se sont déposées au fond d'une mer tropicale il y a entre -335 et -325 millions d'années. Les dépôts houillers sont venus après vers -315 millions d'années.

Vu que ces dépôts se forment les uns sur les autres, c'est la couche charbonneuse qui devrait être la dernière au plus haut de la pile !
Or, à la RNBC, cette formation de Chokier est en bas !

Pour expliquer cela, une première indication sur la coupe : on voit de nombreuses fractures appelées failles par les géologues. Toutes les roches présentes au Pont-à-Nôle ont été chamboulées !

Je vous le disais déjà dans l'épisode 1 que des forces titanesques avaient modelé le sous-sol de la RNBC.

A SUIVRE



Jean-Pierre COQLET
Conservateur

La « biodiversité », c'est quoi exactement ?

Le terme "biodiversité" résulte de la contraction de l'expression anglaise "biological diversity". On parle donc bien de diversité biologique.

La biodiversité c'est la "variabilité" de tous les organismes vivant au sein d'écosystèmes terrestres, marins, aquatiques ainsi que celle des complexes écologiques auxquels ils sont associés. Elle comprend la diversité au sein des espèces, entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

La biodiversité s'évalue suivant trois niveaux de diversité biologique.

- **La diversité écologique** (ou diversité des écosystèmes). Les écosystèmes sont différents en fonction du biotope façonné par la situation géographique (paysage, relief, climat...)
- **La diversité spécifique** (ou diversité des espèces). On trouve évidemment des espèces vivantes très différentes dans un même écosystème.
- **La diversité génétique** (ou diversité des gènes). Le patrimoine génétique des animaux différencie les individus au sein d'une même espèce.

Une biodiversité encore très mal connue...

En effet, si la biodiversité est partout, aussi bien sur terre que dans l'eau, elle englobe tous les organismes, depuis les bactéries microscopiques jusqu'aux animaux et aux plantes les plus complexes. Les invertébrés marins et terrestres, plantes, champignons, représentent 95% de la biodiversité !

Actuellement, les scientifiques considèrent que le nombre d'espèces vivantes sur Terre pourraient atteindre 1.000 milliards ! Or, nous n'en avons répertoriées que 1,8 million. Plus ou moins 16.000 nouvelles espèces sont décrites chaque année. On est donc encore très loin de pouvoir en faire l'inventaire complet ($\pm$ 60 millions d'années !). C'est évidemment sans compter sur le rythme effréné de disparition des espèces que l'on connaît actuellement...

Les océans restent le « parent pauvre » de ces inventaires et de notre connaissance ! A peine 250.000 espèces ont été décrites.

Les apports de la biodiversité

La biodiversité offre tous les bienfaits fondamentaux de notre quotidien, des matières premières à notre alimentation en passant par tous nos biens de consommation.

La biodiversité régit bon nombre de processus et de services de nos écosystèmes naturels : la pollinisation, la purification de l'eau, la qualité de l'air, la régulation climatique, la lutte contre les parasites et les maladies, et la prévention des érosions, etc. Notre alimentation dépend fortement de la biodiversité.

La survie de l'espèce humaine **et son bien-être** sont difficilement concevables sans la préservation d'une riche biodiversité. A défaut, des pans entiers de nos économies finiront par s'effondrer.

Quelles sont les atteintes à la biodiversité ?

Les atteintes à la biodiversité sont nombreuses et variées, mais les plus importantes sont la destruction et la fragmentation des milieux naturels (en cause l'urbanisation, les infrastructures de transport, la destruction des paysages et des habitats, la déforestation, la désertification, le drainage des zones humides,...), la surexploitation des ressources et la surpêche, les pollutions industrielles et agricoles, les changements climatiques, l'introduction d'espèces invasives.

Sur l'ensemble de la planète, 60 % des milieux naturels ont été dégradés au cours des 50 dernières années.

Presque tous les écosystèmes sur Terre ont été transformés de façon considérable voire de manière irréversible. Depuis l'an 2000, les forêts primaires ont perdu 6 millions d'hectares par an. Près de 20% des récifs coralliens ont été détruits, notamment par la pollution et la surpêche.

C'est pourquoi on parle actuellement de la sixième extinction de masse...

Si la disparition d'espèces fait partie du cours naturel de l'histoire de la Terre, l'activité humaine a accéléré le rythme d'extinction d'au moins 100 à 200 fois celui d'un rythme naturel.

Or plusieurs millions d'années sont nécessaires pour retrouver une diversité biologique suite à cette extinction massive.

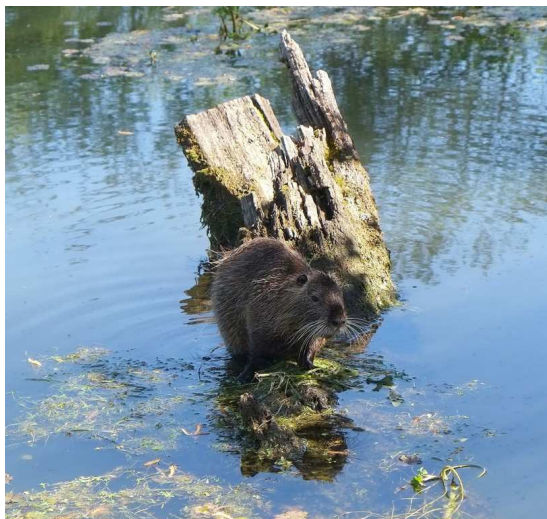
Si nous en sommes la cause, ne perdons pas de vue que nous en serons les premières victimes immédiates...



Philippe Hecq

Un ragondin dans la réserve...

On m'avait dit qu'un ragondin avait élu domicile dans le bras mort de l'Eau d'Heure dans le nord de la réserve. Cela a éveillé ma curiosité !



Le dimanche 6 mai lors de l'avant dernière gestion avant la pause estivale, je me rends au bord du bras mort pour achever le nettoyage réalisé par les Scouts et Solidarcité. Ma surprise fut de tomber directement nez à nez avec le ragondin, pas farouche pour un sou et profitant du soleil pour faire sa toilette sur une branche de saule tombée à l'eau. Pas du tout impressionné par ma présence, il se laisse approcher sans broncher pour une longue séance photo. Dans un premier temps, j'ai trouvé cette présence sympathique et inoffensive mais j'ai très vite appris que sa présence était loin d'être désirée ni souhaitée.

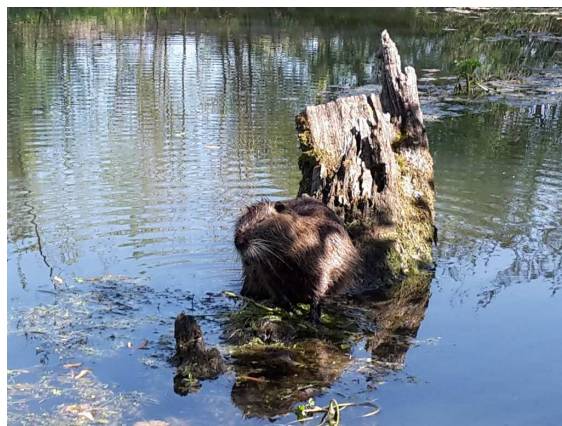
En effet, voici ce que j'ai pu lire à propos de sa présence en Wallonie :

« Présent en Wallonie depuis quatre ans (essentiellement dans les environs du bassin de la Haute-Sambre et de la Chiers), le ragondin a vu sa population augmenter de manière exponentielle dans nos contrées. De fait, ce rongeur, l'un des plus gros au monde, se reproduit très rapidement.

Mais sous ses airs plutôt mignons, le ragondin, que l'on compare aisément avec le castor, est considéré comme un animal "nuisible. »

Pour plusieurs raisons, explique à RTL info Stephan Adant, responsable au service de piégeage du Service Public de Wallonie.

Tout d'abord, le ragondin, qui ne craint aucun prédateur naturel dans nos régions, menace la biodiversité des cours d'eau wallons. Par leur consommation des plantes, mais également parce qu'ils abîment les berges. Pas farouche, le



ragondin se laisse facilement approcher par les êtres humains et les autres animaux. Or, ce rongeur est porteur de leptospirose, une maladie qu'il peut transmettre à l'homme (et aux animaux d'élevage) via l'urine. Nous sommes donc face à un problème de santé publique.

Les piégeurs wallons sont désormais sur le pont pour traquer l'animal venu d'Amérique latine avant que la situation ne devienne hors de contrôle. En effet, une femelle ragondin peut avoir entre 10 et 15 petits par an. Cette année, quelque 52 ragondins ont déjà été attrapés ... »

Nous avons pris l'initiative de prévenir les services compétents mais nous ne savons pas à l'heure actuelle s'il a été repris. En tout cas, il n'a plus été vu depuis un certain temps... peut-être a-t-il déménagé ?

Etienne Dayez

Importance écologique du bois mort

Il est intéressant de commencer cet article en rappelant qu'historiquement (et ce n'est pas si loin...), la présence de bois mort dans les forêts « aménagées » ou « gérées », était assimilée à « mauvaise gestion » ou « impression de désordre » ou encore « gaspillage de ressources ».



Heureusement, ce temps là est révolu. Profitons de ce numéro pour rappeler très brièvement son intérêt, non seulement dans les forêts, mais également dans les zones naturelles que l'on veut protéger.

Le bois mort, ou dépérissant, qu'il soit sur pied ou au sol, constitue en fait un élément essentiel au bon fonctionnement d'un écosystème. Tout d'abord, il constitue un habitat de survie pour une multitude d'organismes. Il représente un compartiment fonctionnel favorisant le recyclage ininterrompu de nutriments et de matières organiques.

C'est aussi une source de nourriture pour de nombreuses espèces végétales ou animales, favorisant notamment les développements de champignons, la survie des invertébrés saproxylophages (c'est-à-dire qui ne consomment que du bois comme par exemple les coléoptères), les bactéries,...

Le bois mort est une source de micro-habitats variés pouvant ainsi abriter rongeurs et petits mammifères, chauves-souris, oiseaux, coléoptères, bryophytes.

Les premiers à coloniser les arbres dépérissant sont les insectes. Viennent ensuite les champignons et les micro-organismes. Les moisissures effectuent le travail indispensable de décomposition de la cellulose et rendent ainsi le bois plus friable et plus assimilable par de nombreux autres insectes.

Sauf dans de très rares cas, le maintien de bois dépérissants et morts ne favorise aucunement la prolifération d'insectes nuisibles ou déprédateurs. En effet, les espèces qui colonisent les arbres morts sont différentes de celles qui se développent sur les arbres vivants. Au contraire, les bois morts abritent tout un ensemble de prédateurs et de parasitoïdes. Ceux-ci contribuent à l'équilibre général de l'écosystème en régulant les populations.



Fort de ce constat, l'asbl et le Comité de gestion de notre Réserve Naturelle du Brun Chêne envisagent donc de préserver à l'avenir au mieux les bois morts sur pied et de constituer progressivement des « tas » de bois mort et de troncs de différents diamètres à quelques endroits clés de la réserve. Un diamètre de tronc de 30-35 cm est un atout important dans cette préservation de bois mort.

Philippe Hecq

Impact d'une réserve naturelle sur son quartier environnant

La présence d'une réserve naturelle peut influencer le quartier environnant de différentes manières. Voici quelques réflexions relatives à l'impact d'une réserve naturelle sur la vie des habitats dans son environnement proche. Seuls les aspects écologique et social sont abordés.

Aspect écologique.

Une réserve naturelle est composée de divers habitats, c'est-à-dire d'espaces homogènes différents par ses conditions écologiques (climat, sol, exposition, etc...), où se développent une association de plantes. Ces habitats naturels peuvent être des prairies semi-naturelles, des forêts de feuillus, de landes, etc... Ils offrent un panel de ressources (nourriture, sites de reproduction, abris, ...) qui vont être utilisées par différentes espèces animales. Chaque espèce a ses propres besoins, qui ne sont pas les mêmes d'une espèce à l'autre. Ainsi, une réserve naturelle concentre dans un espace défini des ressources potentielles déterminées par le milieu, la superficie et ses caractéristiques intrinsèques. Elle offre ainsi une capacité d'accueil

pour une multitude d'espèces. Certaines espèces n'y seront que de passage et d'autres s'y installeront de manière permanente car elles y trouveront tous les ressources requises à leur implantation. Les distances que peuvent parcourir certaines espèces pour couvrir ses besoins varient d'une espèce à l'autre. Ainsi, par exemple, les bourdons sont aptes à parcourir plusieurs kilomètres pour trouver leur nourriture alors que cette distance devient beaucoup plus réduite pour les abeilles solitaires qui ne vont la plupart du temps que se déplacer de quelques centaines de mètres. Ainsi, la proximité de différentes ressources représente un facteur déterminant voire limitant en fonction de l'espèce considérée.

Par ailleurs, la proximité d'un quartier résidentiel constitué d'habitations, de jardins et d'espaces verts, offre une capacité d'accueil et de nourriture pour bon nombre d'espèces. Cela signifie à priori que nous devrions au fil du temps observer plus d'espèces de papillons, d'insectes, d'animaux dans nos jardins car la réserve naturelle vient compléter les ressources disponibles. Les espèces ont notamment moins de distances à parcourir pour obtenir toutes les ressources nécessaires à leur bon développement.

Il est donc conceptuellement intéressant de poursuivre la valorisation d'habitats différents au sein de la réserve naturelle du Brun Chêne, de les aménager au mieux pour augmenter leurs capacités d'accueil. Les opérations de gestion telles que réalisées actuellement au sein de la réserve rencontrent parfaitement cette notion de complémentarité bénéfique.

Aspect social

Une réserve naturelle peut représenter une richesse sociale dans son environnement résidentiel proche. Tout d'abord, il s'agit d'une zone « nature » accessible aux promeneurs, offrant ainsi l'opportunité de se balader et de se ressourcer. De récentes études réalisées sur l'effet de l'exposition à la nature montrent clairement les effets réparateurs sur la santé humaine et le bien-être. Dans une région comme celle de Charleroi, fort industrialisée et urbanisée, la proximité de la réserve naturelle du Brun Chêne ne peut être que bénéfique sur le plan social.



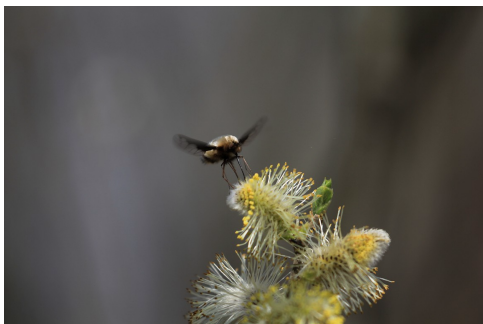
Ne perdons pas de vue également que la gestion d'une réserve naturelle est participative. Elle rassemble, elle tisse des liens autour d'un projet commun. Elle peut re-dynamiser un quartier et elle peut être un vecteur éducatif, notamment par la sensibilisation des jeunes à la nature et à l'intérêt de sa préservation.

Florence Hecq

Apprenons à reconnaître quelques insectes ?

1. Le Bombyle

Le Grand Bombyle (*Bombylius major*) est un diptère (une mouche) de la famille des Bombyliidea assez commun que l'on rencontre de mars à juillet, toujours au soleil. Il est couvert d'une fourrure épaisse de poils fins jaune or, et doté de pattes rousses, ainsi que d'une trompe allongée bien identifiable devant la tête, visible même en vol. Il est aussi reconnaissable à la bordure costale noire élargie de ses ailes.



Il est totalement inoffensif et ne pique pas mais il est vrai qu'on peut le confondre avec un bourdon !

C'est donc une mouche, floricole qui butine surtout les labiées, les composées et les ombellifères. Elle est héliotropique (vole au soleil) et son vol est très rapide, saccadé, intermittent et bruyant. *Bombylius* vient du latin « qui

bourdonne ». Il est territorial (il chasse de son territoire tout intrus) et vole beaucoup sur place.

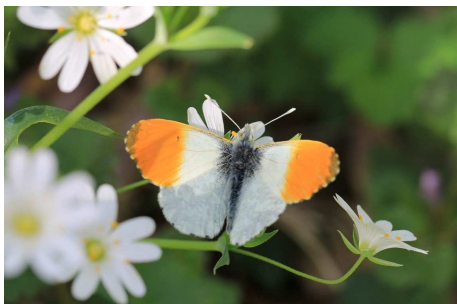
Les femelles déposent leurs œufs près ou dans le nids de leurs « hôtes », à savoir certaines abeilles, les Andrènes et les Collètes.

Dans la réserve, on peut y rencontrer plusieurs espèces de Bombyles, notamment, *Bombylus major*, *Bombylus discolor*, *Bombylius minor*, et d'autres genres ne disposant pas tous d'une longue trompe, la famille des Bombyles étant assez bien représentée en genres et en espèces.



2. L'Aurore

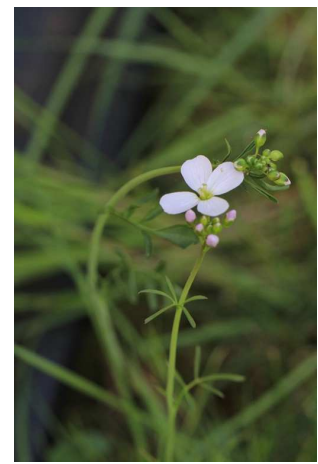
L'Aurore (*Anthocaris cardamines*) est un papillon de la famille des piérides (les « blancs » comme le piéride du chou et /ou les « jaunes » comme le citron) d'une taille variant de 35



à 45 mm, aux ailes majoritairement blanches bordées de noir. Mais le mâle est surtout reconnaissable par la présence sur la moitié externe de l'aile supérieure d'une tâche orangée caractéristique (qui fait défaut chez la femelle). Le revers des ailes postérieures chez les deux sexes est persillé de vert.

Sa chenille vit en premier choix sur la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis* – photo ci-contre) que l'on observe comme premières fleurs du printemps en prairies et bordures de chemins. La chenille peut aussi se nourrir de l'Alliaire officinale, de la Lunaire vivace, de la Moutarde des champs.

Elle affectionne les prairies humides, les orées forestières, les jardins boisés et est assez commun. C'est en tout cas un très beau papillon du printemps !



3. L'Osmie

L'Osmie cornue (*Osmia cornuta*) est une des premières abeilles sauvages à observer très tôt au printemps dès que le soleil pointe du nez. Pouvant atteindre 12 à 15 mm, elle dispose d'une pilosité assez caractéristique noire sur le thorax et rouille vif sur l'abdomen. Elle est aussi reconnaissable à sa touffe de poils blancs présente sur sa face. En y regardant de plus près, on peut identifier des « cornes » sur l'avant de sa tête, ce qui lui a valu son nom !



Elle vole de mars à juin, voire juillet, et on la rencontre surtout dans les parcs, friches, jardins, et chemins empierrés, bordés de talus. Elle construit son nid dans des cavités allongées (comme les tiges de bambous), mais s'adapte de tout une série de matériaux : piquets, pots de fleurs, armatures de chaises ou tables de jardin, murs,... Elle utilise ensuite de l'argile pour obturer ses nids après y avoir pondu et amené un garde mangé.

Avec la remontée des températures, son aire de répartition s'est élargie. On la retrouve même maintenant dans les villes. Elle butine bon nombre de fleurs : colza, pruniers, poiriers, saules, trèfles, pulmonaires, rosacées,... Elle est donc assez polylectique.

4. La Lycène

La Lycène est le petit papillon « bleu métallique », au vol rapide et saccadé, que l'on peut observer tout au long de l'été. Mais elle peut être aussi brune ou orange métallique ! Elle fait partie d'une grande famille qui est en fait composée de 3 grands groupes : les « **théclas** » au recto brun, les « **cuivrés** » plutôt orange vif aux nuances cuivrées avec des reflets métalliques, et les « **azurés** » souvent avec des couleurs bleues métalliques. Mais des différences importantes de couleur peuvent exister entre mâles et femelles car le dimorphisme sexuel est bien présent. On peut aussi observer la plupart du temps des macules (tâches) marginales oranges ou noires cernées de blancs.





Elle a une envergure comprise entre 15 et 40 mm et on peut noter chez certaines espèces une petite queue à l'aile postérieure.

Ses chenilles se nourrissent de feuilles d'arbres (ex : le chêne) ou d'arbustes ou encore de légumineuses dont elles peuvent manger feuilles, fleurs et même gousses. Les chenilles de certaines espèces peuvent aussi vivre en association avec des fourmis !

Philippe Hecq

Encore un tout grand merci aux bénévoles qui consacrent ponctuellement ou régulièrement un peu de leur temps à la gestion de la Réserve Naturelle du Brun Chêne !

Rejoignez-nous et devenez aussi volontaires, que ce soit pour des matinées de maintenance, des visites du site ou encore des réalisations d'inventaires. C'est une bonne occasion de prendre un bon bol d'air frais aux abords de Charleroi.

Consultez la rubrique "calendrier" disponible sur notre site www.valdheure.be.

La réserve naturelle du Brun Chêne dispose dorénavant de son premier panneau « didactique » ! Il constitue un premier élément du sentier de découverte de la réserve.

Il a été placé le 23 octobre de cette année 2018 à l'arrière des fours à chaud, juste avant le chemin qui monte vers la pelouse calcaire.



Asbl Val d'Heure - informations pratiques

Administrateurs :

Président du conseil d'administration : **Philippe Hecq**

Secrétaire : **Marie-Antoinette Cambier**

Trésorier : **Jean-Pierre Dandois**

Si vous êtes intéressés à la défense de la nature qui vous est proche, devenez membre de notre association et diffusez cette brochure. Si vous êtes déjà membre, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation annuelle.

Pour rappel, la cotisation annuelle est de minimum **5 euros par an**. Les montants supérieurs et les dons sont acceptés. Ils servent à financer le matériel et les aménagements. Les publications et nouvelles illustrées des travaux et avancées relatives au projet ne sont dorénavant plus distribuées qu'aux membres en ordre de cotisation. A défaut, l'accès au site Internet reste ouvert à tous : www.valdheure.be

Compte en banque de l'association : **BE78 6303 4103 5386**

Siège social de l'asbl :

rue Petite Corniche, 24 – 6120 Ham-sur-Heure

Editeur responsable des publications :

Philippe Hecq - rue Petite Corniche, 24 - 6120 Ham-sur-Heure



A photograph of a pond with tall green reeds and their reflection in the water. The reeds are in the foreground and middle ground, with their reflections clearly visible in the calm water. The background shows more vegetation and a slightly blurred shoreline.

asbl Val d'Heure

www.valdheure.be